



Vous êtes ici: [Accueil](#) > [Régimes de retraite](#) > [Publications](#) > Informez-vous - Brochure

[IMPRIMER](#)

L'ARSF est en train
de revoir toutes
les directives de
réglementation de la CSFO,
y compris, mais sans
s'y limiter, les formulaires,
les lignes directrices
et les FAQ.

Les directives de
réglementation existantes
resteront en vigueur
jusqu'à ce que l'ARSF
en publie
de nouvelles.

Suivez la CSFO dans les médias
sociaux



À propos des régimes de
retraite >

Actuariel >

Consultations >

Droit de la famille >

Informez-vous au sujet de votre régime de retraite

Il est important que vous connaissiez tous les faits concernant votre régime de retraite de manière à pouvoir prendre des décisions financières informées.

Voici quelques exemples de questions auxquelles vous devriez peut-être chercher les réponses :

1. Suis-je autorisé à participer au régime de retraite?
2. Puis-je le faire si je travaille à temps partiel?
3. Suis-je obligé de participer au régime de retraite?
4. Quel est le numéro d'enregistrement du régime et où a-t-il été enregistré?
5. Existe-t-il des brochures ou d'autres documents qui décrivent le régime?
6. Suis-je obligé de cotiser au régime de retraite?
7. Quel est le montant de la cotisation versée par mon employeur?
8. Quand recevrai-je mon état de retraite annuel?
9. Quand mes droits aux prestations de retraite seront-ils acquis?
10. Que se passe-t-il si je quitte mon emploi avant de prendre ma retraite?
11. Que se passe-t-il si je décède avant ma retraite?
12. Que se passe-t-il si je décède après ma retraite?

Transferts d'actif entre régimes de retraite >

Difficultés financières >

Législation: Loi et règlement >

Comptes immobilisés (FRV et CIRF) >

Mesures d'application >

Autre information sur les régimes de retraite >

Politiques des régimes de retraite >

Administrateurs de régimes >

Publications et ressources >

Archives >

Carrières >

Avis de mises à jour du PSRR >

Examens ciblés >

Explorez la CSFO

Contactez la CSFO >

 **Avis d'interruption du service en ligne**

13. Quelle est la date normale de la retraite en vertu du régime? À quel âge puis-je prendre une retraite anticipée?
14. Mes prestations de retraite seront-elles diminuées si je prends une retraite anticipée?
15. Comment dois-je procéder pour nommer ou changer un bénéficiaire?
16. Qu'arrivera-t-il à ma pension si je continue de travailler après la date normale de retraite?
17. Que se passe-t-il si je deviens malade et atteins une phase terminale?
18. Que se passe-t-il si l'entreprise de mon employeur a été vendue?
19. Que se passe-t-il si mon employeur ferme ses portes?
20. Mon employeur offre-t-il des séances sur la planification financière de la retraite?

Prière de consulter notre [calendrier des interruptions](#) prévues du service pour de plus amples détails.

[Haut de la page](#)

Page: **118** | [Trouver la page:](#)

[CONTACTEZ LA CSFO](#) | [PLAN DU SITE](#) | [AIDE](#) | [ACCESSIBILITÉ](#) | [CONFIDENTIALITÉ](#) | [AVIS IMPORTANTS](#)

© IMPRIMEUR DE LA REINE POUR L'ONTARIO, 2012-15 - DERNIÈRE MISE À JOUR: AOÛT 19, 2013 11:56